



Analyse de la loi SRU

Objectifs : Comprendre sa logique. Appréhender les nouveaux enjeux du droit de l'urbanisme. Connaître les modifications à apporter sur les autres instruments.	Personnes concernées Toute personne devant acquérir des connaissances en matière d'urbanisme. Pré requis : Aucun.
PROGRAMME	
Cadre de la loi Objectifs de la loi Favoriser la cohérence des politiques urbaines et par-delà l'aménagement du territoire Continuer par la voie législative la politique de la ville Eriger les questions de transports et de déplacements dans une perspective de « développement durable » S'attacher à la question de l'habitat en termes de qualité et de diversité, adapter la fiscalité Nouveaux outils en matière d'urbanisme Le schéma de cohérence territorial (Schéma de cohérence territorial SCOT) Le plan local d'urbanisme (Plan local d'urbanisme PLU) La carte communale Le programme local de l'habitat (Programme local de l'habitat PLH) Le programme de déplacement urbain (Programme de déplacement urbain PDU) Le schéma de cohérence territorial (SCOT) Comparaison entre le SCOT et le SD Objectif du SCOT Dispositions légales Procédures d'élaboration et de révision Rapport de présentation Le plan local d'urbanisme (PLU) PLU et Plan d'occupation des sols POS Le PADD La carte communale Réservée aux petites communes Comparaison avec la MARNU Le programme local de l'habitat (PLH) Le Programme de déplacement urbain (PDU) La question des certificats d'urbanisme Modification des certificats d'information et de contrôle Droit de propriété - modifications importantes relatives : <ul style="list-style-type: none">- au droit de préemption- aux lotissements et aux zones d'aménagement concerté ZAC- au droit de reconstruire après sinistre- au financement des voies et des réseaux La question du logement décent et de l'habitat insalubre et les modifications apportées par la loi SRU	PEDAGOGIE
	Le Formateur Expert en urbanisme. Méthodes pédagogiques Diffusion de Power Point. Alternance de théorie et de cas pratiques. Modalités d'évaluation de la formation Attestation de formation ; évaluation des acquis à l'issue de la formation. Tests de contrôle des connaissances à l'aide de QCM. Intra Entreprise Lieu de formation : dans la ville de votre choix. Inter Entreprises Tarif par personne.
	2 jours
	1 150 € H.T.
	Réf : BTP166

Organisme de formation PROFORMALYS – Formations BTP partout en France

Formation *Analyse de la loi SRU*

Tél. : 01 48 74 29 45 - Mail : contact@proformalys.com - Fax : 01 48 74 39 98
Toutes les formations BTP de notre organisme de formation sur www.proformalys.com